



MAIRIE - HORAIRES

Lundi	9h00 - 11h30
Mardi	13h30 - 18h00
Mercredi	9h00 - 11h30
Vendredi	13h30 - 18h30

PERMANENCES DES ELUS SUR RDV

Mercredi, jeudi (15h-17h) et vendredi

Tél.	04 79 65 71 01
Email	mairie.sthibaud@gmail.com
	st-thibaud-de-couz.fr
	Mairie Saint Thibaud de Couz



A vos agendas !

24

Conseil Municipal

19h - Salle du conseil

Avril

26

Self-defense féminine

10h-12h -Salle polyvalente

Avril

8

Cérémonie du 8 mai

10h30 - Salle polyvalente

Mai

6

1 an du relais!

Bar - restaurant

Juin

13

Fête du pain

Chef lieu

Juin

20

Fête de la Musique

Salle polyvalente

Juin

27

Kermesse de l'école

Ecole

Juin

04

Fête du Village

Parking de l'école

Juillet



Le Mot de Madame la Maire

Marion Fayard - Maire de Saint Thibaud de Couz

Discours prononcé lors du Conseil Municipal du 20 mars 2026



Mesdames, Messieurs, chers collègues,

C'est avec beaucoup d'émotion et un profond sens des responsabilités que je prends aujourd'hui mes fonctions de maire.

Je tiens tout d'abord à remercier sincèrement les habitants pour la confiance qu'ils m'ont m'accordée.

Je souhaite aussi adresser un remerciement tout particulier à l'équipe qui m'a accompagnée et soutenue tout au long de ce parcours. Leur énergie, leur engagement et leur confiance ont été essentiels. Cette élection est avant tout une aventure collective.

Je suis pleinement consciente que les résultats de cette élection sont serrés. Ils traduisent une diversité d'attentes, d'opinions et de sensibilités au sein de notre commune et je les respecte profondément.

Aujourd'hui, une nouvelle étape commence. À partir de cet instant, je suis la maire de toutes et tous. Je serai attentive à chaque habitant, sans distinction. Mon engagement sera guidé par l'intérêt général, l'écoute et le respect.

Je souhaite que notre conseil municipal soit un lieu de travail sérieux, mais aussi un espace de dialogue constructif, où chaque voix pourra s'exprimer dans le respect des autres.

Je m'engage à exercer ce mandat avec transparence, disponibilité et détermination. Je mesure pleinement la responsabilité qui m'est confiée aujourd'hui, et je mettrai toute mon énergie au service de notre commune et de ses habitants.



Je vous remercie.

Marion Fayard

VIE MUNICIPALE

Mise en place des délégations lors du dernier conseil municipal

Adjoint(s)

Sylvain Brat

Administration générale, Finances, économie locales & Marchés publics

Laure-Anne Combe

Cadre de vie, environnement et culture

Philippe Allès

Enfance, jeunesse, éducation et vie locale

Natacha Martin

Solidarités, santé, vie associative et aînés

Conseillers délégués

Arnold Cauterman

Eau, assainissement, déchets

Kiliann Perillat

Travaux, bâtiments et patrimoine

Arnaud Blanchard

Communication, information, numérique & participation citoyenne

Thomas Vuillet

Agriculture, forêt & Protocole mémoriel

Céline Vincent

Transition écologique et projet Lyon Turin



Membres élus et présents lors du conseil municipal du 27 mars: (de gauche à droite) :

Jennyfer Leroy, Laure-Anne Combe, Arnaud Blanchard, Philippe Alès, Kiliann Perillat, Marion Fayard, Thomas Vuillet, Sylvain Brat, Céline Vincent, Natacha Martin, Arnold Cauterman, Lolita Emptaz

Présentation des commissions

Les commissions municipales sont des groupes de travail composés d'élus du conseil municipal, parfois accompagnés d'habitants volontaires (en comité consultatif). Elles permettent de préparer et d'instruire les dossiers avant qu'ils soient soumis au vote du conseil municipal. Chaque commission se spécialise sur un domaine précis :

- Pilotage, Urbanisme, Travaux & Stratégie territoriale
- Administration générale, Finances, économie locales & Marchés publics
- Enfance – Jeunesse – Éducation & Vie locale
- Pôle Solidarités, Santé, Vie associative & Aînés
- Cadre de vie, Environnement & Culture

Article 30 : Bulletin d'information générale

Article L. 2121-27-1 du CGCT : Dans les communes de 3 500 habitants et plus, lorsque la commune diffuse, sous quelque forme que ce soit, un bulletin d'information générale sur les réalisations et la gestion du conseil municipal, un espace est réservé à l'expression des conseillers n'appartenant pas à la majorité municipale. Les modalités d'application de cette disposition sont définies par le règlement intérieur.

Cette disposition ne rend pas obligatoire l'organisation d'une information générale sur l'activité de la collectivité locale ; elle ne s'applique que lorsque celle-ci existe.

Aussi, dès lors que la commune diffuse un bulletin d'information générale, il doit être satisfait à cette obligation.

La répartition de l'espace d'expression réservé aux conseillers n'appartenant pas à la majorité est fixée par le conseil municipal.

Les publications visées peuvent se présenter sur papier ou sur support numérique, tels que les sites internet.

Le mot de l'opposition

Conformément à l'article 30 du règlement intérieur (voir ci-contre), un espace est réservé aux conseillers n'appartenant pas à la majorité municipale. Les trois conseillers de l'opposition n'ont pas souhaité utiliser cet espace.

VIE COMMUNALE

Enfance, jeunesse, éducation et vie locale – information aux familles

Un projet de fermeture de classe est actuellement à l'étude pour la rentrée prochaine. La commune est pleinement mobilisée pour son maintien. Nous invitons les familles à inscrire dès à présent leur enfant en petite section et à se signaler en mairie pour les enfants de moins de 3 ans afin de modéliser les arrivées pour les prochaines années.

En parallèle, plusieurs projets sont en cours :

- réflexion sur l'évolution de la restauration scolaire dans un calendrier contraint
- projet de végétalisation de la cour d'école, avec recherche de financements
- élaboration d'un questionnaire pour adapter l'offre périscolaire aux besoins des familles

Ces sujets font l'objet d'un travail actif des élus et seront partagés régulièrement.



Cadre de vie

La commune agit concrètement pour améliorer le cadre de vie au quotidien et renforcer l'attractivité du village. Plusieurs actions sont en réflexion dans ce sens :

- la remise en place, la rénovation et l'entretien régulier des panneaux d'affichage, afin de garantir une information claire, accessible et visible pour tous.
- le développement du fleurissement communal, avec une attention particulière portée à l'embellissement des espaces publics, à la qualité paysagère et au respect de l'environnement.
- l'installation et la valorisation de boîtes à livres favorisant le partage et l'accès à la culture pour tous.

À travers ces initiatives, la municipalité souhaite non seulement améliorer le cadre de vie, mais aussi renforcer le lien social entre les habitants, encourager les échanges et contribuer à une dynamique de village vivante et accueillante.



Présentation du nouveau gérant de l'Épicerie de Saint-Thibaud



Sylvain Bottin

Le retour de votre commerce de proximité !

Nous souhaitons la bienvenue au nouveau gérant de l'épicerie communale.

L'épicerie de Saint-Thibaud propose :

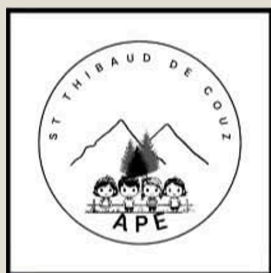
- produits du quotidien (alimentation, boissons...)
- presse, tabac, jeux
- relais colis
- paiement de proximité (factures, amendes)

Un service essentiel pour la vie du village !

Ouvert tous les jours de 7h à 19h30

ACTUALITÉS & VIE LOCALE

Messages des associations



Association des parents d'élèves

L'APE organise cette année une vente de plants. Vous pouvez trouver le bon de commande dans vos commerces ou en faire la demande à apesaintthibauddecouz@gmail.com. En participant à cette vente vous permettez à l'APE de financer les projets de l'école. Merci de votre soutien.



Nous étudions la possibilité d'ouvrir un cours de gym douce (le matin) et nous avons distribué un questionnaire pour faire un sondage sur le nombre de personnes intéressées. Si jamais vous n'avez pas reçu le formulaire, n'hésitez pas à contacter l'association: st.thibaud.rythme@gmail.com

Le Bureau de St Thibaud Rythme

Possibilité de paiement en ligne



C'est le printemps!



Végétation

Veillez à bien couper les branches dépassant sur la voie publique pour ne pas gêner la circulation ou les fils électriques.

Frelons asiatiques

Les premiers nids apparaissent. Participez dès maintenant à la campagne de piégeage. Commandez vos pièges avant le 30 avril par mail auprès de la mairie.

Ambroisie



L'ambroisie apparaît dès le printemps. Arrachez-la rapidement dès observation. Signalez toute présence en mairie. Un atelier de reconnaissance sera proposé prochainement. Informations complémentaires sur le site internet communal.

NOUVEAUTÉ

Restez informés !

Une newsletter mensuelle arrive sur la commune.

La municipalité met en place un nouveau moyen de communication pour vous tenir informés de tous les événements locaux (mairie, associations, commerçants...).

Recevez chaque mois l'essentiel directement par mail

Inscrivez-vous dès maintenant :

- via le lien ci-dessous
- ou sur le site internet de la commune (rubrique « communication »)



Faites évoluer votre bulletin !

Proposez un nouveau nom !

Par mail à l'adresse infosaintthibaud@gmail.com. Un vote sera organisé prochainement.

N'hésitez pas également à faire vos retours sur vos attentes pour la feuille de couz à l'adresse infosaintthibaud@gmail.com

